

Chaux, de Jeannet Jordan, de Pierre Lambert, de Bertrand du Vernet, de Joseph et de Martin de l'Epine, d'Antoine Boucharlat et de Joseph Riche.

Le *champ de l'Omet* signifie *champ du petit Orme* et *champ Guyon* indique un possesseur de ce nom.

CHANTEMERLE 00 JOURNALIER. — Ce petit territoire se trouve placé entre le *Trêve Gayet*, tête du chemin n° 3, dit *Haut de Colonges* et la croix *Sainte-Agathe*, à la naissance des *grandes Balmes* ; il comprend actuellement la propriété de M. Antoine Guillot, maître-maçon.

Ce mot de *Chantemerle* est fort ancien, puisque nous le trouvons dans le testament d'une *Mariette Coque* (Arch. du Rh. vol. 2, fol. 21), femme de Laurent Josserand. Dans cet acte, elle lègue, à son neveu, une vigne à *Chantemerle*. Ce testament de l'an 1339, nous fait connaître Guillaume Apeluis, Georges Compagnon, Philibert Vignat et Joseph Maître. Quant au second nom *Journalier*, il est moderne et nous ne savons pas son origine.

CHAREIZIEUX. — En suivant le chemin qui longe la Saône de la Pelonnière à Saint-Piomain, on a à sa gauche une côte rocheuse dont le point culminant se trouve après ce qu'on appelle les *Folies-Guillaud*. Une énorme roche schisteuse et quartzreuse montre son intérieur mis à nu par la raine et sert de base à un bois de difficile accès et allant jusqu'à un plateau qui s'appelle Moyrand.

Ce mot de *Chareisieux* en latin *carisiacus* dérive du celtique *carrée*, *car-ek* (rocher) en latin *ear-iac-us*, abréviation de *carisi-ac-us* d'où est venu *Chareisieux* (lieu de rocher). Donc *Chareisieux* et *côtes de Chareizieux* signifient *Heu* et *côtes de rochers*, ce qui est exactement le cas des territoires entre la Pelonnière et la commune de Saint-Romain ; jusqu'à la propriété qui avait cette inscription sur une porte : *Sybilla Cumarum* (sybille de Cumes). Les *côtes de Chareisieux* d'après le plan de 1785, allaient de la Saône au plateau de Moyrand sur la limite de Saint-Romain.